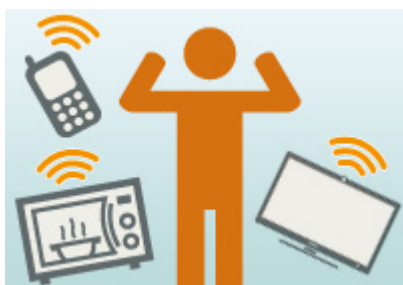


Électrosensibilité

Un marché florissant

Prenant de vitesse les scientifiques qui n'ont pas encore réussi à déterminer ce que recouvre le terme d'électrosensibilité, des commerçants proposent déjà toute une batterie de dispositifs anti-ondes.



Peinture, disjoncteur, vêtements, lunettes, film pour vitre, grillages, câbles, etc. Débattue depuis maintenant une quinzaine d'années, la question de l'**électrosensibilité** a suscité une offre hétéroclite de **dispositifs de protection**, souvent vendus à des prix élevés : 69 € pour un bandeau de grossesse anti-onde Belly Armor, 248 € pour une veste à capuche chez Naturonde, 200 € le pot de peinture anti-onde

de cinq litres Yshield...

L'efficacité est-elle au rendez-vous ? S'il s'agit d'arrêter ou de brouiller des ondes, dans certains cas, oui, sans l'ombre d'un doute. Industriels, militaires ou scientifiques utilisent depuis longtemps, par exemple, des peintures dont l'efficacité est avérée, dans le but de protéger des dispositifs électroniques sensibles. Ce qui les distingue des peintures classiques n'a rien de mystérieux, il s'agit de particules ou de fils métalliques.

Faut-il pour autant investir pour se protéger si vous êtes un particulier et que vous pensez souffrir d'électrosensibilité ? La réponse est non, pour plusieurs raisons. La principale est qu'aucune étude à ce jour n'a réussi à établir un lien entre une gamme de fréquence et les symptômes de l'électrosensibilité (mal de tête, nausée, etc.). Se protéger, mais de quoi ? Les ondes électromagnétiques vont des rayons gammas (dégagés par une explosion nucléaire) aux ondes hertziennes de la radio, en passant par l'ultraviolet, la lumière visible, l'infrarouge, sans oublier les ondes du réseau GSM ou celle d'un [four micro-onde](#). Certaines ondes sont indubitablement dangereuses, à commencer par la lumière du soleil, qui peut rendre aveugle ou brûler gravement. Pour s'en prémunir, il faut se mettre à l'ombre. Idem pour le champ électromagnétique d'une ligne à très haute tension, dont il vaut mieux se tenir éloigné de plusieurs mètres.

Antennes-relais en première ligne

Les cibles désignées par les électrosensibles sont en général les [téléphones portables](#) et les antennes relais. Leur généralisation est concomitante de la pandémie d'électrosensibilité. Les

craintes se sont ensuite élargies aux ondes des ordinateurs et des box Internet. Sans doute au bénéfice de l'ancienneté, les ondes hertziennes de la [télévision](#) et de la radio, qui nous bombardent depuis des décennies, ne sont presque jamais accusées.

En pratique, des études sérieuses ont montré que [des ondes ou des champs électromagnétiques pouvaient avoir un effet sur des rats en laboratoire](#). Des études tout aussi sérieuses, néanmoins, montrent [qu'il n'y a pas de liens entre les ondes des téléphones et les crises d'électrosensibilité](#). Les sujets testés en double aveugle (ni eux ni l'examineur ne savent s'il y a ou non exposition) ressentent des symptômes, indépendamment de la réalité des émissions.

En 2009, à Saint-Cloud (92), des habitants de la résidence des Boucles-de-la-Seine se sont mobilisés contre trois antennes-relais d'Orange, cause de malaises, nausées, maux de tête. Visé par une plainte, l'opérateur a pu prouver sans difficulté que les antennes en question étaient hors service. Elles n'étaient même pas alimentées en électricité.

En toute rigueur, il ne faudrait pas condamner formellement ces dispositifs anti-ondes sans les avoir testés. C'est ce que nous avons fait en 2012 sur des housses et des patchs anti-ondes pour smartphones. [Résultat : aucune efficacité sur les ondes électromagnétiques générées par ces appareils](#).

Certains sites vont très loin dans le farfelu. Géobiologie, spécialisé dans les pollutions électromagnétiques, propose des « dispositifs anti-ondes » censés corriger « *le champ de torsion gauche (levogyre) qui est néfaste pour la vie* », grâce à « *de la poudre de tchungite (roche issue d'un gisement situé en Carélie et composée de nanostructures de carbone) et des informations phytothérapeutiques de plantes du Brésil* ». L'animateur de ce site commercial n'a pourtant pas perdu tout sens des réalités. À la rubrique contact, il donne son numéro de téléphone. C'est un mobile.



Patchs anti-ondes pour smartphones (Dynamag, Navoti, Méga protect, CMO, IQ).

Mise à jour du 1^{er} septembre 2014

Suite à la parution de notre article, un lecteur nous indique un communiqué de l'Académie de médecine en date de mai 2014. L'Académie s'élève contre la décision d'une collectivité territoriale d'accorder à un

citoyen se pensant électrosensible une aide pour l'achat de dispositifs de protection contre les ondes n'ayant pas fait la preuve de leur efficacité. Ce communiqué de l'Académie de médecine est disponible [ici](#).

Erwan Seznec (eseznec@quechoisir.org)

Partager cet article :



728



1



76



[Envoyer par courriel](#)

Membre du « **Rassemblement pour la Planète** »

Lettre ouverte

Paris, le 19 Septembre 2014

Recommandé A.R.

UFC-Que Choisir

233 boulevard Voltaire

75011 Paris

Objet : V/article du 31 Août 2014

« **Electrosensibilité – Un marché florissant** »

de Monsieur Erwan SEZNEC

A l'attention de :

Monsieur Alain BAZOT, Président et Directeur des publications

Monsieur Jean-Paul GEAI, Rédacteur en chef

Monsieur Franck ATTIA, Rédacteur en chef adjoint

Copie à :

Monsieur Erwan SEZNEC

Messieurs,

L'association nationale Robin des Toits, pour la sécurité sanitaire dans les technologies sans fil, souhaite réagir à l'article paru dans vos éditions du 31 août 2014 « Electrosensibilité : un marché florissant ». Cet article constate la multiplication, sur le marché, des articles « anti-ondes », avant de déconseiller à ses lecteurs, même électrosensibles, le blindage de leur domicile par ces moyens, au motif qu'aucune étude n'aurait montré le lien entre les souffrances des électro-sensibles et l'exposition aux ondes ; il enchaîne en ressortant l'histoire éculée des habitants de Saint-Cloud qui auraient commencé à rapporter des souffrances avant l'activation de l'antenne installée dans leur commune, et termine en tournant en dérision des dispositifs farfelus.

Une mise à jour étaye le propos en s'appuyant sur un avis de l'académie de médecine.

Commençons par cela, justement : l'académie de médecine.

Qui est son secrétaire général et rédacteur (solitaire) des avis écartant l'hypothèse des méfaits des ondes sur la santé ?

Le Dr Aurengo.

Qui a été membre du conseil scientifique de Bouygues Télécom pendant des années, caution scientifique de l'opérateur ?

Le même Dr Aurengo.

Nous sommes en fait au cœur du sujet : l'impact des ondes sur la santé est un sujet qui dérange de puissants intérêts industriels et commerciaux, et les opérateurs se sont hâtés de déployer leur réseau pour étouffer tout cela.

Parce qu'en effet, si vous pointez les marges supposées confortables des fabricants de dispositifs anti-ondes, vous passez sous silence le « business » des technologies sans fil, dont le chiffre d'affaires se compte en milliards !!

Si quelqu'un « profite », dans l'affaire, ce sont bien les opérateurs télécoms. Votre revue ne s'est d'ailleurs pas privée de dénoncer, en son temps, l'opacité des tarifs et les ententes sur les prix entre opérateurs.

Autre grande réussite des opérateurs, le fait d'avoir popularisé le mantra « aucune-étude-scientifique-ne-montre-les-liens-entre-l'exposition-aux-ondes-et-les-symptômes-des-électrosensibles ».

C'est complètement faux !!

Citons deux études de premier plan : DE Mc Carty, S.Carrubba, AL Cherron, C.Frilot et autres, du département de neurologie du LSU Health Sciences Center en Louisiane, USA : *l'électrosensibilité : la preuve d'un nouveau symptôme neurologique*, étude en double aveugle parue dans l'International Journal of Neuroscience de décembre 2011, ou encore l'étude de Magda Havas montrant les perturbations du rythme cardiaque induites par l'activité d'un DECT, parue dans l'European Journal of Oncology en novembre 2010. Précisons qu'il s'agit de deux revues scientifiques à comité de lecture, pas précisément du journal de Mickey.

Nous vous en prions, au lieu de répéter ce que disent les opérateurs, allez voir ces études, elles en valent la peine.

Alors oui, il y a des électrosensibles, cette pathologie est d'ailleurs reconnue par plusieurs pays ; et même au-delà, le souhait de la population générale de se protéger des ondes est légitime.

L'OMS a classé les champs électro-magnétiques, dans leur ensemble, dans la catégorie 2B en mai 2011, ce que votre article oublie de mentionner.

Et pour faire pendant à la fameuse histoire sur l'antenne qui fait mal avant d'être activée, qui sent bon son story telling et qui ne repose sur aucun constat (d'huissier, par exemple), nous vous suggérons celles de Saint-Cyr L'Ecole et Rexpoëde, où des cancers d'enfants à faible occurrence dans la population générale sont apparus de manière très rapprochée dans des écoles couronnées d'antennes-relais.

Là, c'est du lourd !! Et cela mérite plus que la légèreté amusée avec laquelle vous traitez le sujet.

Là où nous tombons d'accord, en revanche, c'est que sur ce marché de la protection, les solutions efficaces, reposant sur des principes scientifiques comme la cage de Faraday (blindages), voisinent avec des solutions plus farfelues, voire avec de véritables arnaques. Mais ce « far-ouest » n'est que la résultante d'une situation où les pouvoirs publics ont manqué à investir le sujet et à conduire des recherches et des tests sérieux.

Il est urgent que des laboratoires publics indépendants conduisent des expériences dignes de ce nom et labellisent des produits que les électrosensibles, souvent déjà fragilisés économiquement par la perte de leur emploi, pourront acheter en toute confiance.

Comptant sur vous pour compléter votre information et rendre compte de ce sujet à l'avenir d'une manière moins biaisée,

Et au nom de toutes les personnes que votre article a fait réagir, vous nous obligeriez en publiant ce courrier comme un « droit de réponse » dans votre revue,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Etienne CENDRIER
Porte-Parole national